

**Entrepreneuriat en génie :  
l'Ordre des ingénieurs du Québec dévoile une étude dressant le profil  
du génie entrepreneurial et de son apport à la prospérité du Québec**

**Montréal, le 23 novembre 2022.** — Le génie est à l'intersection de l'entrepreneuriat et de l'innovation, deux puissants leviers de développement économique. C'est ce qui ressort d'une étude exhaustive publiée aujourd'hui par l'Ordre des ingénieurs du Québec, qui brosse un portrait complet du génie entrepreneurial et de ses retombées pour la prospérité du Québec. Ses constats soulignent l'importance de soutenir le génie entrepreneurial afin de tirer parti d'une économie innovante, forte et prospère.

Le domaine du génie est une source intarissable d'innovation, en plus d'être créateur de valeur. La grande majorité des ingénieurs et ingénieures qui choisissent l'entrepreneuriat (83 %) estiment d'ailleurs que leur formation en génie les a aidés dans leur parcours entrepreneurial, du fait qu'elle leur a permis de développer ou d'améliorer des produits ou services.

« Les ingénieures et les ingénieurs sont animés par une forte volonté de répondre aux défis de notre société grâce à leur capacité d'innovation, et ce, dans plusieurs secteurs clés de l'économie. Ainsi, soutenir le génie entrepreneurial, c'est miser sur notre prospérité et favoriser notre bien-être collectif », a déclaré M<sup>me</sup> Sophie Larivière-Mantha, ing., MBA, présidente de l'Ordre des ingénieurs du Québec, lors du dévoilement de l'étude à la tribune de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM).

**Des retombées économiques et technologiques significatives pour le Québec**

Le génie entrepreneurial contribue sans contredit à l'économie. Par exemple, on constate que plus du tiers (36 %) des entreprises détenues par des ingénieurs et ingénieures exportent, une proportion trois fois plus élevée que chez les PME canadiennes.

Les entrepreneurs et entrepreneures en génie se démarquent aussi par leur propension à innover et à réaliser des percées technologiques. À cet effet, leurs entreprises sont d'ailleurs quatre fois plus susceptibles que les autres PME canadiennes de détenir des brevets.

L'étude présente en outre les grandes tendances qui influenceront sur le génie entrepreneurial, de même qu'une analyse des politiques publiques québécoises en appui à l'entrepreneuriat. À ce chapitre, le Québec tire son épingle du jeu dans l'écosystème des grappes industrielles et le programme de zones d'innovation, ce qui lui offre des possibilités de développement au cœur de plusieurs secteurs stratégiques.

**Des pistes d'action en appui au génie entrepreneurial**

L'entrepreneuriat en génie doit poursuivre sur sa lancée afin que la société québécoise puisse en tirer tout son potentiel. C'est pourquoi, grâce aux constats dégagés par l'étude, l'Ordre a déterminé des pistes d'action pour les différentes parties prenantes de l'écosystème du génie entrepreneurial. Celles-ci s'articulent autour de trois grands axes, soit :

- l'appui au démarrage et à la croissance des entreprises;
- la stimulation et la commercialisation de l'innovation;
- la formation.

Intitulée *L'entrepreneuriat en génie et son écosystème*, l'étude a été réalisée en collaboration avec Aviseo Conseil.

#### Informations complémentaires

- [Étude L'entrepreneuriat en génie au Québec et son écosystème](#)
- [Faits saillants de l'étude](#)

#### En bref

- 15 % : membres de l'Ordre des ingénieurs du Québec possédant une entreprise.
- 50 % : étudiants et étudiantes en génie qui ont l'intention de se lancer un jour en affaires.
- 17 % : entrepreneurs et entrepreneures en génie issus de l'immigration.
- 9 % : proportions de femmes en génie qui sont des entrepreneures.

#### À propos de l'Ordre des ingénieurs du Québec

L'Ordre des ingénieurs du Québec a eu 100 ans en 2020. Il regroupe quelque 70 000 professionnels et professionnelles du génie de toutes les disciplines du génie, à l'exception du génie forestier. Il a pour mission d'encadrer l'exercice de l'ingénierie et de soutenir le développement de la profession afin d'assurer la protection du public. Pour plus d'information, consultez le site [oiq.qc.ca](http://oiq.qc.ca).

– 30 –

Source : Anne-Marie Beauregard  
Conseillère sénior en affaires publiques  
Ordre des ingénieurs du Québec  
514 441-3697